

Département
MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance 04 décembre 2025

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation
27 novembre 2025

Date d’Affichage
27 novembre 2025

Objet de la délibération

No 2025-100293
Finances

**Demande de financement du
poste de chef de projet Petites
Villes de Demain**

Le quatre décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Jean-Pierre Schang, Mohamed Benahmed, Pascal Hourlier, Alain Guenon, Juan Garcia Rodriguez, Claudette Bouché, Elisabeth Benard, Stéphane Paquet, Christine Guimarey, Romain Richomme, Tristan Ruiz, Sabine Mary, Enzo Joberty,

Absents représentés : Monique Morel pouvoir à Philippe Chevriot, Pascal Poisson pouvoir à Romain Girardin, Jean-Paul Colmont pouvoir à Brigitte Lagrue, Catherine Ruiz Collas pouvoir à Tristan Ruiz, Coralie Adnot pouvoir à Elisabeth Benard

Absentes excusées : Valérie Prieur, Karine Bocquet

Secrétaire de séance : Tristan Ruiz

Vu la délibération en date du 27 mai 2021 engageant la commune sur le dispositif Petites Villes de Demain,
Considérant le recrutement d'un chef de projet PVD,
Considérant le financement de ce poste auprès de différents partenaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- renouveler la demande de subvention pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 mars 2026

-solliciter les subventions à hauteur de 75% du coût annuel du poste auprès de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), de la Banque des Territoires, dans la limite fixée en vigueur

-approuver le plan de financement prévisionnel annuel suivant:

Dépenses€	recettes€	
Coût charges comprises 32 000	ANCT 50%	16 000
	Banque des territoires	8 000
	Autofinancement	8 000
Total 32 000		32 000

-autoriser Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier de subvention et de préciser que les crédits sont inscrits au budget

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20251204-2025-100293-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025
Publication : 09/12/2025



Pour extrait conforme,

Le 04 décembre 2025

Etienne DHUICQ

Maire

